

Crise du recyclage : Rimouski-Neigette est épargné !

Dans le contexte de crise mondiale du recyclage, la MRC de Rimouski-Neigette est épargnée et invite les citoyens à recycler en toute confiance.

L'industrie mondiale du recyclage est ébranlée par la fermeture de la Chine à l'importation des fibres et des plastiques recyclés. Dans plusieurs centres de tri, les ballots doivent être stockés faute de preneur. Heureusement, la MRC de Rimouski-Neigette n'est pas affectée par cette situation. En effet, plus de 90 % des matières récupérées dans notre MRC sont vendues sur le marché québécois. Les fibres de papier et carton ainsi que les plastiques rigides récupérés dans la MRC de Rimouski-Neigette trouvent donc preneur au Québec. Seules les pellicules plastiques, qui constituent environ 3,5 % des matières collectées, sont en attente de nouveaux débouchés.



Recycler en toute confiance et réduire à la source

Les citoyens de la MRC n'ont donc pas à s'inquiéter : aucune matière acceptée dans le bac bleu ne sera enfouie. D'un simple point de vue financier, l'entreprise qui traite les matières n'a aucun intérêt à enfouir les matières collectées.

Cette crise est toutefois une belle opportunité pour réduire notre consommation de pellicules plastiques, pour lesquelles les débouchés sont plus difficiles à trouver. Que ce soit les sacs de plastique, les sacs « Ziploc », les pellicules moulantes, on devrait être plus motivé que jamais à en réduire notre usage.

Pour plus d'informations, consultez Infobac.ca ou 418 725-2222.

Catherine Denis
Coordonnatrice en environnement
MRC de Rimouski-Neigette